





DESCRIPTION D'EMPLOI – BUREAU

Approbation				No dossier : 241	
 Martine Fillard Dir. Transformation clientèle	a	m	j	Titre d'emploi : Avisseur – Crédit et recouvrement	
 Mélanie Presseault Dir. Rémunération globale	19	06	17	Avisseur – Crédit et recouvrement	
	19	06	13	Groupe : D	

NATURE DU TRAVAIL

Effectuer diverses analyses, démarches ou enquêtes pour les dossiers clients complexes en vue de la perception des comptes d'électricité non payés. Percevoir par les moyens légaux les mauvaises créances et fournir les commentaires et les explications juridiques.

Soutenir les gestionnaires et les employés de l'unité en matière de crédit et recouvrement et collaborer avec divers intervenants internes ou externes.

TÂCHES TYPES

1. Élaborer, et recommander des actions concernant les dossiers clients priorisés par le biais d'enquêtes, de recherches approfondies de crédit et/ou des actions administratives légales et mesures conservatoires et d'exécution.
2. Négocier, accepter ou refuser les termes d'une entente, les offres de règlements, le déroulement des procédures et les suivis appropriés, ainsi qu'interpréter le résultat des enquêtes de crédits.
3. Analyser, évaluer, justifier et préparer des dossiers priorisés en vue d'entreprendre des procédures légales et, selon les circonstances, représenter Hydro-Québec à la cour.
4. Prioriser les intrants à l'égard des dossiers clients afin de permettre le traitement de la charge en fonction d'une évaluation objective du risque de non-paiement.
5. Soutenir les intervenants ainsi que la clientèle dans l'application des pratiques d'affaires et des récupérations de sommes reliées au traitement des dossiers et à la gestion des risques de crédit dans le respect des encadrements, de la législation et des normes de services, etc.
6. Participer à l'élaboration de stratégies d'amélioration axées sur l'accompagnement de la clientèle et intervenants internes tout en identifiant les pistes d'efficience dans l'exécution des plans d'action.
7. Analyser et suggérer les demandes de modifications aux systèmes en lien avec les processus et les pratiques d'affaires.
8. Commenter et expliquer les lois, règlements et directives d'Hydro-Québec en matière de perception et de recouvrement.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

FACTEUR	Connaissances	Apprentissage	Mise à jour des connaissances	Coordination & dextérité	Autonomie	Communication	Conséquence des décisions & des actions	Effort personnel	Effort physique	Complexité	Conditions de travail	Total	Classe
DEGRÉ	4	4	2	2	4	4	4	4a	2	4	3	366	8
POINTAGE	60	36	10	8	56	28	60	24	10	56	18	366	8

Émis par la Direction Relations du travail et rémunération globale

Date officielle : 2019 06 04
A M J